

COMMUNE DE SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE
PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU BP 2022 ET DES BUDGETS ANNEXES « BOULANGERIE » ET « CCAS »
ANNEXÉE AUX BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRE, a modifié l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la publicité des budgets et comptes. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être adossée aux documents budgétaires et être mis en ligne sur le site internet de la Commune. La présente note répond donc à cette obligation.

Le budget primitif est un acte de prévision qui récapitule les dépenses et recettes de l'exercice à venir.

Il doit être voté par l'assemblée et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif de la commune de Saint Etienne sur Chalaronne a été voté le 12 avril 2022 par le conseil municipal. Il se caractérise par :

- ✓ Des dépenses de fonctionnement au chapitre 011, plus importantes que l'année 2021, et justifiées comme suit :
 - Augmentation du prix du carburant, du gaz et du fioul ;
 - Réhabilitation des logements au départ des locataires ;
 - Réalisation des diagnostics obligatoires parc locatif ;
 - Augmentation du nombre des manifestations communales (si le contexte sanitaire lié au coronavirus le permet) ;
 - Mise en place d'une société de nettoyage pour les locaux de la mairie, de l'école et de la salle des fêtes.
- ✓ Des dépenses de charges de personnel au chapitre 012, stables par rapport à l'année 2021
- ✓ Des autres charges de gestion courante au chapitre 065, plus importantes que l'année 2021, et justifiées comme suit :
 - Réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication de la rue du Beaujolais ainsi que la modernisation de divers points lumineux ;
 - Revalorisation des subventions afin de redynamiser la vie associative.
- ✓ Un virement à la section d'investissement nettement plus important qu'en 2021.

Le reste des dépenses restent stables par rapport à 2021.

- ✓ Des recettes de fonctionnement, marquée par :
 - Un excédent antérieur reporté nettement plus important qu'en 2021 ;
 - Une hausse des impôts et taxes (bases prévisionnelles en augmentation).
- ✓ Un programme d'investissement
 - Les emprunts les plus importants de la commune se terminant en 2021, plusieurs projets d'investissements vont être lancés, notamment l'achat du terrain appartenant à la SEMCODA sis « Rue des Etangs » et la réhabilitation / agrandissement du complexe scolaire / périscolaire ;
 - Tous les autres projets vont être financés par les fonds propres de la commune.

1. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Ch	LIBELLES	Budget 2021	Budget 2022
011	Charges à caractère général	326 470,00	387 605,00
012	Charges de personnel	470 970,00	472 265,00
14	Atténuations de produits	0,00	0,00
22	Dépenses imprévues Fonct	5 000,00	5 000,00
23	Virement à la sect° d'investissement *	43 255,41	174 290,81
42	Opérations d'ordre entre section	17 192,00	15 244,15
43	Op. ordre intérieur de section	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	144 299,59	170 057,04
66	Charges financières	1 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions	500,00	70,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 012 187,00	1 230 032,00

Les recettes de fonctionnement

Ch	LIBELLES	Budget 2021	Budget 2022
002	Excédent antérieur reporté en fonctionnement	10 415.29	206 934.49
13	Atténuations de charges	6 000.00	8 500.00
42	Opérations d'ordre entre section	380.00	380.00
70	Produits des services	89 989.71	89 490.05
73	Impôts et taxes	426 827.00	459 689.00
74	Dotations et participations	324 107.00	323 370.00
75	Autres produits gestion courante	129 100.00	141 800.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	25 368.00	5 868.45
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 012 187.00	1 230 032.00

*Le budget fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses par l'excédent de recettes, viré en section de recettes d'investissement.

2. Section d'investissement

Les dépenses et les recettes d'investissement 2022

	DEPENSES	RECETTES
260 – Equipement école – garderie – restaurant scolaire	5 400,00	
261 – Mobilier urbain	7 775,00	
279 – Toilettes publiques		13 660.00
290 – Atelier technique	26 500,00	1 236.00
291 – Achat terrain SEMCODA	5 000,00	
292 – Sanitaires école	25 000,00	5 000,00
293 – Réfection toiture ancien WC public	6 500,00	
296 – Modification partielle du PLU	20 000,00	
297 – Requalification parking et accès et enfouissement des réseaux « Rue du Beaujolais »	140 000.00	
298 – Bâtiments communaux	25 000.00	
299 – Voirie 2022	30 000.00	15 000.00
300 – Aménagement parc Marcel Rozier	20 000.00	
301 – Aménagement étage mairie plus ascenseur - bibliothèque	112 740.00	20 000.00
302 – Mise en place passerelle PMR	30 000.00	5 000.00
303 - Bar Rue des Etangs	46 000.00	
304 – Aire de jeux et parcours sportifs	65 000.00	20 000.00
305 – Poteaux incendie	3 000.00	
306 – Matériel de bureau et informatique	8 000.00	
307 – Equipement salle des fêtes	10 000.00	
308 – Ecole et périscolaire	5 500.00	
FCTVA 2022		68 712.000
TAXE D'AMENAGEMENT		17 999.65
Reversement du Budget Annexe Boulangerie		11 384.60
Résultat de clôture 2021 positif	81 236,22	
Affectation c/1068		235 617.79
Virement de la section de fonctionnement		0.00
Opérations d'ordre entre sections		15 244.15
Dépenses imprévues	5 000,00	
Produits des cessions		0,00
Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00
Subventions d'équipements PLU	380,00	
Emprunts en cours	37 000.00	
TOTAUX	604 295.00	604 295,00

Les principaux projets inscrits au budget de l'année 2022 sont les suivants :

- ✓ Achat du terrain appartenant à la SEMCODA ;
- ✓ Requalification du parking, des accès avec enfouissement des réseaux de la rue du Beaujolais ;
- ✓ Programme voirie annuel ;
- ✓ Aménagement de l'étage de la mairie avec ascenseur et escalier pour installer la bibliothèque municipale ;
- ✓ Aire de jeux et parcours sportifs ;
- ✓ Bar rue des Etangs ;
- ✓ Modification partielle du PLU.

Les crédits inscrits au budget 2021 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi **175 200.00 €** de travaux et acquisitions sont reportés de 2021 à 2022.

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2021 peuvent être reportées, par le biais des restes à réaliser, à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à **2 000.00 €**.

Etat de la dette

L'endettement est faible en 2021 un encours de la dette total de **152 446.40 €** au 31 décembre 2021.

3. La fiscalité :

Concernant les ménages, les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés en 2022.

- ✓ Taxe foncière - bâti 27.90 %
- ✓ Taxe foncière - non bâti 40.98 %

Concernant les entreprises, la Cotisation (CFE) est perçue par la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

4. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les salaires prévisionnels représentent 38.40 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les effectifs de la commune sont de 14 agents plus 1 saisonnier au service technique, et se décomposent comme suit :

- ✓ 4 agents administratifs (3 titulaires et un stagiaire)
- ✓ 1 agent postal (stagiaire)
- ✓ 3 agents techniques polyvalents + 1 agent saisonnier
- ✓ 1 agent de service-ménage (1 titulaire)
- ✓ 2 ATSEM (2 titulaires)
- ✓ 2 adjoints d'animation (CDD contractuels)
- ✓ 1 adjoint d'animation (CDI contractuel)

BUDGET ANNEXE « BOULANGERIE »

Le budget annexe « Boulangerie » est construit, comme le budget principal.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes.

Les recettes de ce budget proviennent de la location de la boulangerie ainsi que l'appartement associé.

Les dépenses d'investissement s'équilibrent avec le versement de la dette envers la commune (en recettes d'investissement du BP, soit 11 384.60 € pour 2022).

Il se présente comme suit :

A) Fonctionnement

Les dépenses et recettes de fonctionnement

LIBELLES DEPENSES		BUDGET 2021	BUDGET 2022
615221	Bâtiments publics	500.00	500.00
615228	Autres bâtiments	500,00	500.00
61558	Entretien autres biens mobiliers	150,00	150.00
6161	Assurance multirisque	300.00	300.00
63512	Taxes foncières	500,00	500.00
22	Dépenses imprévues fonctionnement	150,00	150.00
023	Virement section investissement	11 215.40	11 384.60
65888	Charges subv. Gest° courante	500.60	500,40
TOTAUX		13 816.00	13 985.00
LIBELLES RECETTES		BUDGET 2021	BUDGET 2022
002	Excédent antérieur reporté Fonctionnement	1 276.28	1 384.68
752	Revenus des immeubles	12 539.72	12 600 32
TOTAUX		13 816,00	13 985.00

b) Investissement

LIBELLES DEPENSES		BUDGET 2021	BUDGET 2022
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	4 778.60	11 215.40
168748	Dettes envers les communes	11 215.40	11 384.60
165	Dépôt et cautionnement reçus	0.00	0.00
2313	Immobilisations en cours de constructions	0,00	0.00
TOTAUX		15 994.00	22 600.00
LIBELLES RECETTES		BUDGET 2021	BUDGET 2022
021	Virement de la section de fonct	11 215.40	11 384.60
1068	affectation c/ 1068	4 778.60	11 215.40
TOTAUX		15 994.00	22 600.00

BUDGET ANNEXE « CCAS »

Le budget annexe « CCAS » s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement.

Les prévisions 2022 sont plus importantes que les prévisions 2021.

En effet le compte fêtes et cérémonies « 6232 » est revue à la hausse, du fait d'une facture « traiteur » relative au repas des aînés, payée sur le budget 2022.

Les dépenses du CCAS pour 2022 :

- ✓ Mise en œuvre d'une action sociale pour les personnes qui en font la demande
- ✓ Le repas des aînés (si la situation sanitaire le permet)
- ✓ Bons naissance
- ✓ Versement de subventions

Les recettes du CCAS pour 2022, comprennent :

- ✓ La subvention versée par la commune, plus importante que celle de 2021, du fait de l'augmentation du compte « fêtes et cérémonies »
- ✓ Les dons divers
- ✓ Les concessions au cimetière communal

Le budget se présente comme suit :

Les dépenses

LIBELLES	BUDGET 2021	BUDGET 2022
Fêtes et cérémonies	5 000,00	7 000.00
Aides	2 500,00	2 500.00
Subventions de fonctionnement organismes droit privé	1 700,00	1 500.00
TOTAUX	9 200,00	11 000.00

Les recettes

LIBELLES	BUDGET 2022	BUDGET 2022
Excédent antérieur reporté fonctionnement	5 805.41	5 598.01
Concession dans les cimetières	200.00	200.00
Subvention commune	2 994.59	5 001.99
Libéralités reçues	200.00	200.00
TOTAUX	9 200,00	11 000.00